

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique             |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 31 (1902)   |
| <b>Heft:</b>        | 20  |
| <b>Rubrik:</b>      | Enseignement de la composition : livre de lecture du 2e degré : IVe partie: exercices d'imitation [suite] |

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des exercices qui s'organisaient en faveur des instituteurs allemands.

Les funérailles de M. l'abbé Albert de Weck ont eu lieu au monastère de la Fille-Dieu, le samedi 11 octobre. Une nombreuse parenté, qui a l'honneur de compter dans son cercle deux conseillers d'Etat en fonctions, une cinquantaine de prêtres accourus des différentes parties du canton et du dehors, plusieurs amis du défunt étaient réunis pour donner un suprême témoignage d'attachement avec une prière à ce dispensateur infatigable de la parole de Dieu, à ce consolateur éclairé des âmes.

J. D.

**R. I. P.**

---

## ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION

---

### **Livre de lecture du 2<sup>e</sup> degré, IV<sup>e</sup> partie Exercices d'imitation**

(Suite.)

---

#### **Lettre XVII**

*Exercice 3. Page 284. Lettre pour demander le secours du médecin en faveur de sa mère qui est souffrante.*

**Cours moyen.**

Matran, le 27 juillet 1902.

Monsieur le docteur,

Ma mère est malade. Son état paraît grave et nous cause beaucoup d'inquiétude. Nous vous prions de venir la voir au plus tôt, à l'heure même si cela vous était possible.

Agréez, Monsieur le docteur, nos très respectueuses salutations.

R. HILAIRE, aux Rappelles.

**Cours supérieur.**

Matran, le 27 juillet 1902.

Monsieur le docteur,

Ma mère est malade, depuis dix jours déjà. Comme elle ne paraissait d'abord que légèrement indisposée, nous n'avons pas cru nécessaire de recourir plus tôt à vos bons offices.

Elle a pris des tisanes et nous lui avons commandé le repos. Son état cependant ne s'améliore point et commence à nous causer de l'inquiétude. Depuis hier, elle est devenue très faible : nous n'oserrions la conduire en ville. En allant vous voir nous-mêmes, nous craindrions de ne pouvoir vous renseigner suffisamment. Ma mère souffre d'un malaise général que nous ne pouvons pas bien définir.

Nous vous prions donc de venir la voir. Vous soignez depuis longtemps les membres de notre famille. Vos soins ont toujours été

couronnés de succès. Nous ne doutons pas que cette fois encore vous ne la rendiez à la santé et la conserviez à notre affection. Veuillez donc venir le plus tôt possible.

Agréez, Monsieur le docteur, nos très respectueuses salutations.

R. HILAIRE, aux Rapettes.

*Lettre XVIII*

*Exercice 2. Page 288. Lettre d'un enfant à sa mère malade, qui est aux bains, pour soigner sa santé.*

**Cours moyen.**

Arconciel, le 5 août 1902.

Chère mère,

Vous êtes aux bains depuis une semaine. Comment va votre santé ? Avez-vous eu beaucoup de peine à vous habituer à votre nouveau genre de vie ? Avez-vous fait des connaissances parmi les pensionnaires ? Durant le jour, je pense souvent à ma bonne mère. Le soir, avant de m'endormir, ma pensée se reporte vers elle : ma chère maman n'est pas là pour me donner le bonsoir, m'embrasser et me souhaiter une bonne nuit. Comme c'est triste ! Quand vous pourrez, vous nous écrirez. Pour moi, je vous enverrai souvent de nos nouvelles.

Chère mère, consolons-nous. Cette cruelle séparation est une nécessité ; vous reviendrez un jour guérie. En attendant, papa, mes frères et sœurs, nous prions le bon Dieu qu'il vous rende la santé.

Recevez, chère mère, les amitiés de toute la famille.

MAURICE.

**Cours supérieur.**

Arconciel, le 5 août 1902.

Chère mère,

Vous voilà donc aux bains depuis plus d'une semaine. Comment va votre santé ? Y a-t-il une sensible amélioration dans votre état ? Avez-vous eu beaucoup de peine à vous habituer à votre nouveau genre de vie et à tout ce qui vous entoure ? Les soins qu'on vous donne sont-ils efficaces ? le personnel sympathique ? Le traitement auquel vous êtes astreinte vous paraît-il pénible ? Avez-vous rencontré, parmi les pensionnaires, d'anciennes connaissances, ou vous êtes-vous liée d'amitié avec quelques-unes d'entre elles ? Que de questions, chère mère, auxquelles vous voudrez bien répondre lorsque vous le pourrez !

Pendant le jour, vous devez avoir beaucoup de distractions : les bains, les promenades, les conversations agréables, tout doit vous aider à supporter votre mal.

Le soir, dans votre chambre, vous ennuyez-vous un peu en pensant à ceux qui vous sont chers et que vous avez quittés ? Moi-même aussi, chère mère, et nous tous, nous pensons beaucoup à vous. La séparation est toujours cruelle ; mais, quand elle est nécessaire, chère maman, il faut savoir se résigner à la volonté du bon Dieu, s'armer de patience et se consoler.

Le séjour aux bains vous sera très utile. Dans quelque temps, vous reviendrez complètement guérie. Oh ! alors, quel bonheur ! Les heures tristes de la séparation seront bien vite oubliées. En attendant, nous prions Dieu qu'il vous rende à votre famille le plus tôt possible. La prière, c'est la grande consolatrice dans nos épreuves.

Chère mère, vous reviendrez bientôt et vous aurez le plaisir de nous embrasser tous.

Votre enfant qui vous aime,

MAURICE.

*Exercice 2. Page 288. Lettre d'un jeune homme annonçant à son frère un accident arrivé à leur père.*

**Cours moyen.**

Treyvaux, le 26 juillet 1902.

Cher frère,

Un triste accident est arrivé à notre bien-aimé père. Jeudi, après le dîner, il avait appuyé notre longue échelle contre une grosse branche d'un vieux cerisier, dans le but de faire la cueillette des cerises. Il avait à peine rempli la moitié de son panier, que la branche se rompit. Notre malheureux père tomba avec l'échelle d'une assez grande hauteur.

Nous avons rapporté le pauvre blessé à la maison avec beaucoup de précaution. M. le docteur Clément, appelé par téléphone, a déclaré que notre cher papa avait la jambe fracturée. M. le docteur veut bien le guérir, mais notre bon papa devra garder le lit pendant cinq à six semaines.

Viens lui rendre visite au plus tôt et partager notre chagrin.

Bien à toi,

LOUIS.

**Cours supérieur.**

Treyvaux, le 26 juillet 1902.

Cher frère,

Je verse des larmes en t'écrivant, car j'ai une bien douloureuse nouvelle à t'annoncer.

Samedi dernier, nous avons terminé notre récolte de soin par une petite récréation en famille. Papa a sorti de la cave quelques vieilles bouteilles et la soirée s'est passée très agréablement. On a parlé de la récolte des cerises qui restait à faire. Cet ouvrage fut fixé au lundi.

Nos cerisiers de la Grande-Fin sont très hauts et en général vieux. Mon père, qui a la tête solide et beaucoup de sang-froid, s'était réservé de faire la cueillette des plus élevés. Donc, lundi après midi, notre père avait appuyé notre longue échelle contre une vieille branche qui paraissait solide. Son panier arrivait plein, lorsque, soudain, la branche se rompit et voilà notre bon papa lancé dans le vide d'une hauteur de huit à dix mètres.

Nous sommes accourus à son secours, nous l'avons relevé et rapporté à la maison au moyen d'une civière. M. le docteur Clément, appelé par téléphone, a constaté chez notre bien-aimé père une fracture de la jambe droite. Le pauvre blessé guérira, mais il devra garder le lit durant six semaines. Il va bien lui en coûter de rester inactif si longtemps. Viens lui rendre visite pour soulager son ennui et partager notre chagrin.

Bien à toi,

LOUIS.

(A suivre.)

MOREL, Jules, instituteur.

